

**ANALYSE COMPARATIVE
PREVISION 5/7 ET BUDGET 2017**

Gaz Métro présente en annexe 1 les informations communiquées à son conseil d'administration au sujet des résultats et prévisions 5/7 2017.

Considérant que ce document n'est pas présenté de façon similaire à ce qui est présenté à la Régie à la pièce B-0199 Gaz Métro-12, Document 3, Gaz Métro soumet, en complément, les explications suivantes.

Écart de volumes

Gaz Métro anticipe une hausse des volumes de 1,5 Bcf (équivalant à 42 492 10³m³ au 5/7 2017) par rapport à la Cause tarifaire 2017.

Gaz Métro soumet que les résultats réels enregistrés au 5/7 2017 supérieurs à la prévision de la Cause tarifaire 2017 sont basés sur un contexte particulier survenu dans les premiers mois de l'année 2016-2017 plutôt que sur des éléments structurels.

Les principaux facteurs explicatifs sont :

- La sous-estimation des volumes distribués pour du chauffage temporaire en raison d'une accélération constatée de plusieurs projets et de l'ampleur de nouveaux projets d'infrastructures chez sa clientèle.
- La consommation plus élevée de certains clients grandes entreprises au tarif D₁ par rapport à la prévision de 2017, mais qui ne serait pas reconduite dans la Cause tarifaire 2018 en fonction de l'analyse au cas par cas.
- Une amélioration du PIB versus la prévision établie lors de la Cause tarifaire 2017 contribue à l'augmentation de la consommation enregistrée au PMD.

Considérant ce qui précède, Gaz Métro soumet respectueusement que de tels éléments explicatifs ne pas d'incidence directe sur le processus de prévision de la demande pour l'année tarifaire 2018.

Écarts de coûts

- Coûts d'approvisionnement

La hausse des coûts prévus au 5/7 2017 par rapport au Budget 2017 n'aura pas d'impact significatif sur la Cause tarifaire 2018. En effet, les coûts d'approvisionnement de chacun des exercices sont indépendants. La Cause tarifaire 2018 a été établie en fonction des outils prévus au plan d'approvisionnement et tenant compte des prix/tarifs prévus pour cet exercice. Ainsi, les dernières hausses tarifaires de TCPL et de Union au 1^{er} janvier 2017 ont été considérées dans la Cause tarifaire 2018 et aucun retard à l'égard des capacités d'approvisionnement à Dawn n'est anticipé.

- Amortissement

L'écart de la dépense d'amortissement provient principalement du retard dans la mise en service de certains projets de développements informatiques, jumelé au retard des investissements en immobilisations de l'année courante. Toutefois, cet écart est partiellement neutralisé par l'effet des soldes d'ouverture des immobilisations supérieurs à ceux prévus à la Cause tarifaire 2017.

Ces écarts ne devraient pas entraîner d'impact significatif sur la dépense d'amortissement prévue à l'exercice 2018. En effet, Gaz Métro a considéré le retard de ces projets dans l'établissement des soldes d'ouverture de la Cause tarifaire 2018.

Base de tarification

En complément, en ce qui a trait à la base de tarification, Gaz Métro devrait être en mesure de présenter l'annexe 2 complétée le lundi 10 juillet 2017 et de répondre aux questions de la Régie à cet effet.

GAZ MÉTRO-DAQ – PRÉVISION 5/7 2017

ÉVOLUTION DES LIVRAISONS

Livraisons et ventilation des volumes (en MMMpc)			
	<u>5/7 2017</u>	<u>Budget 2017</u>	<u>Écart</u>
Petit et moyen débits			
-Ventes normalisées	97,9	95,7	2,2
Grande entreprise			
Continu	93,5	94,7	(1,2)
Interruptible	10,8	10,9	(0,1)
	<u>104,3</u>	<u>105,6</u>	<u>(1,3)</u>
Total avant interruptions	202,2	201,3	0,9
Interruptions	<u>(0,1)</u>	<u>(0,7)</u>	<u>0,6</u>
Volumes totaux normalisés	<u>202,1</u>	<u>200,6</u>	<u>1,5</u>

Tel que présenté ci-haut, une hausse des volumes de 2,2 MMMpc est anticipée dans le marché des petit et moyen débits. Cette hausse est essentiellement attribuable à une croissance générale de la consommation de l'ensemble des clients de ce marché, principalement observée au cours des cinq premiers mois de l'exercice 2017.

Dans le marché de la grande entreprise, la baisse des volumes anticipés de 1,3 MMMpc s'explique principalement par la baisse des volumes consommés dans le secteur de la métallurgie. Cette baisse est toutefois sans impact sur les revenus de distribution compte tenu des engagements contractuels de ces clients.

Trop-perçu / manque à gagner

Le trop-perçu anticipé au service de distribution de 5,1 millions \$ résulte principalement de :

- l'effet favorable d'amortissement sur les actifs intangibles et les immobilisations.

Le manque à gagner anticipé aux services de transport et d'équilibrage de 19,7 millions \$ est essentiellement expliqué par :

- la baisse des revenus liée à la baisse de la consommation résultant de la température plus chaude que la normale (ces services n'étant pas normalisés); et
- la hausse des coûts d'approvisionnement résultant de la hausse des tarifs de TCPL et Union au 1^{er} janvier 2017 ainsi qu'au retard du déplacement de la structure d'approvisionnement à Dawn.

Il est à noter que le manque à gagner anticipé aux services de transport et d'équilibrage est entièrement attribué aux clients et sera récupéré au dossier tarifaire 2019. En effet, selon les règles de partage en vigueur, les trop-perçus/manques à gagner de ces services sont entièrement au bénéfice ou à la charge des clients.

Le tableau suivant montre l'évolution du bénéfice net anticipé de Gaz Métro-daQ.

États des réalisations			
(millions \$)			
Base réglementée	5/7 2017	Budget 2017 ⁽¹⁾	Écarts
Marge Brute			
Revenus totaux	1 491,4	1 459,2	32,2
Marchandise	(431,9)	(399,8)	(32,1)
Crédits SPEDE	(107,6)	(108,9)	1,3
Revenus de transport, équilibrage et distribution	951,9	950,5	1,4
Frais de transport, équilibrage et distribution	(363,3)	(342,4)	(20,9)
Manque à gagner (Trop-perçu)	14,6	-	14,6
Marge bénéficiaire brute	603,2	608,1	(4,9)
Dépenses			
Dépenses d'exploitation	196,4	196,3	0,1
Efficacité énergétique	21,0	21,0	(0,0)
Amortissements	177,7	182,5	(4,8)
Impôts et taxes	76,5	77,1	(0,6)
Total des dépenses	471,6	476,9	(5,3)
Bénéfice d'exploitation demandé ou autorisé	131,6	131,2	0,4

(000 \$)

No de ligne	BASE DE TARIFICATION			
	BT 30 sept. 2017 (5/7)	BT 1 ^{er} oct. 2017	Variation	
1	TOTAL DES IMMOBILISATIONS	1 804 147	1 799 081	5 066
2	TOTAL DU FONDS DE ROULEMENT	119 414	131 369	(11 956) ⁽¹⁾
3	CFR - Nivellement de la température (2017)	11 108	-	11 108
4	CFR - Frais reliés au coût du gaz	56 209	52 158	4 051 ⁽¹⁾
5	Autres coûts non amortis	190 173	189 713	461
6	TOTAL DES COÛTS AMORTIS	257 491	241 870	15 620
7	TOTAL BASE DE TARIFICATION	2 181 051	2 172 321	8 731
8				

IMPACT TARIFAIRE ESTIMÉ											
DISTRIBUTION			TRANSPORT			ÉQUILIBRAGE			TOTAL		
Rendement + Impôts	Amortissement	Total	Rendement + Impôts	Amortissement	Total	Rendement + Impôts	Amortissement	Total	Rendement + Impôts	Amortissement	Total
386	177	563	-	-	-	-	-	-	386	177	563
(159)	-	(159)	(2)	-	(2)	(6)	-	(6)	(168)	-	(168)
635	5 554	6 189	-	-	-	-	-	-	635	5 554	6 189
-	-	-	(65)	-	(65)	-	-	-	(65)	-	(65)
35	-	35	-	-	-	-	-	-	35	-	35
897	5 731	6 628	(67)	-	(67)	(6)	-	(6)	823	5 731	6 555
Revenus * Volumes 2018		539 084	Revenus * Volumes 2018		257 207	Revenus * Volumes 2018		128 809	Revenus * Volumes 2018		1 044 637
Hausse tarifaire - % D		1,2%	Hausse tarifaire - % T		0,0%	Hausse tarifaire - % É		0,0%	Hausse tarifaire - %		0,6%

⁽¹⁾ Une partie de la variation du fonds de roulement provient de la variation de la valeur des inventaires dont la contrepartie est partiellement reflétée dans les CFR - Frais reliés au coût du gaz. L'impact de la variation nette (baisse) des soldes d'ouverture de ces deux rubriques de la base de tarification est cependant non significatif en termes de rendement et d'impôts (impact d'environ -65 k\$).